

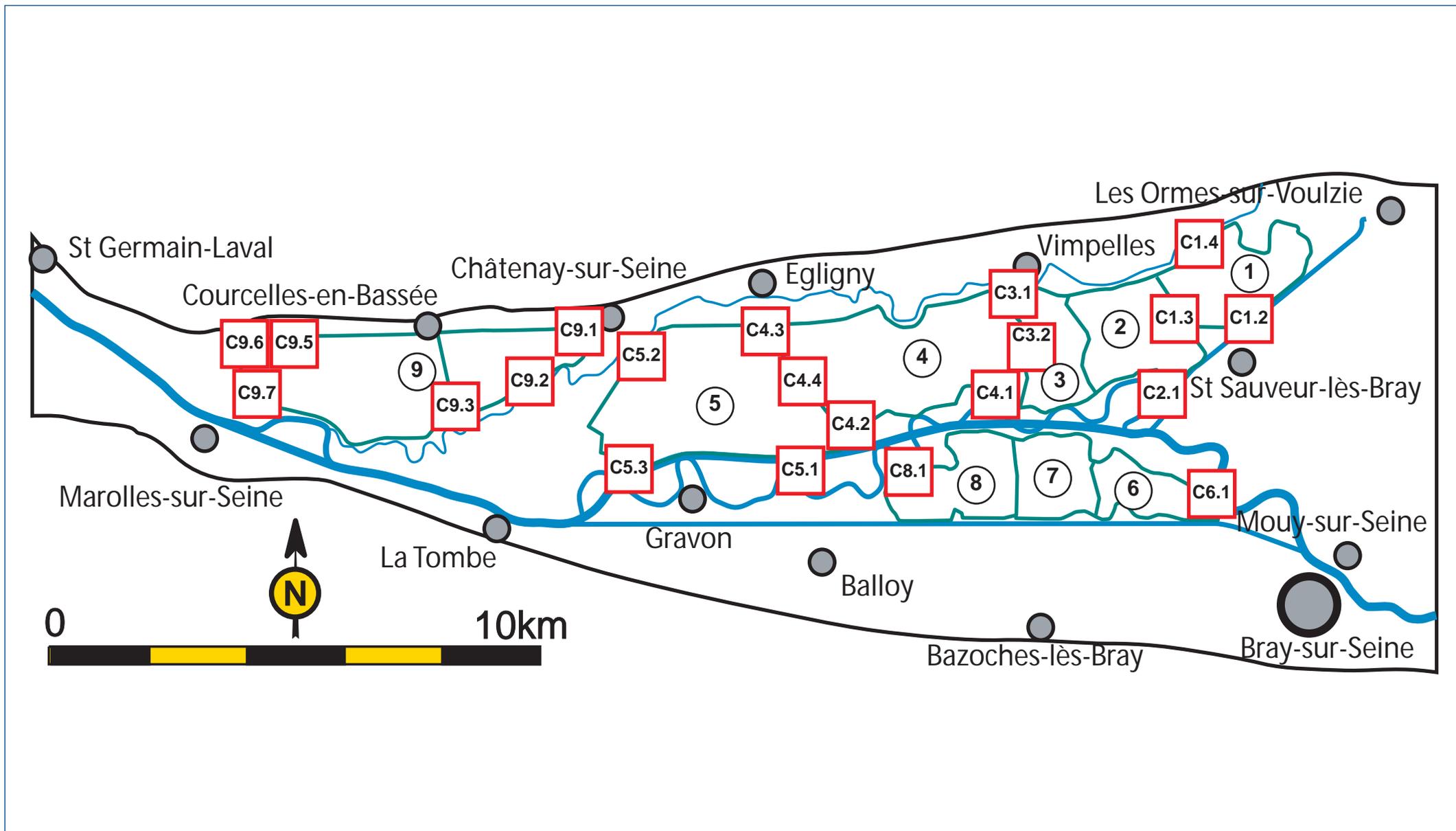


**Chapitre 6 :**  
**Visualisation à titre d'exemple**  
**des 21 sites retenus**

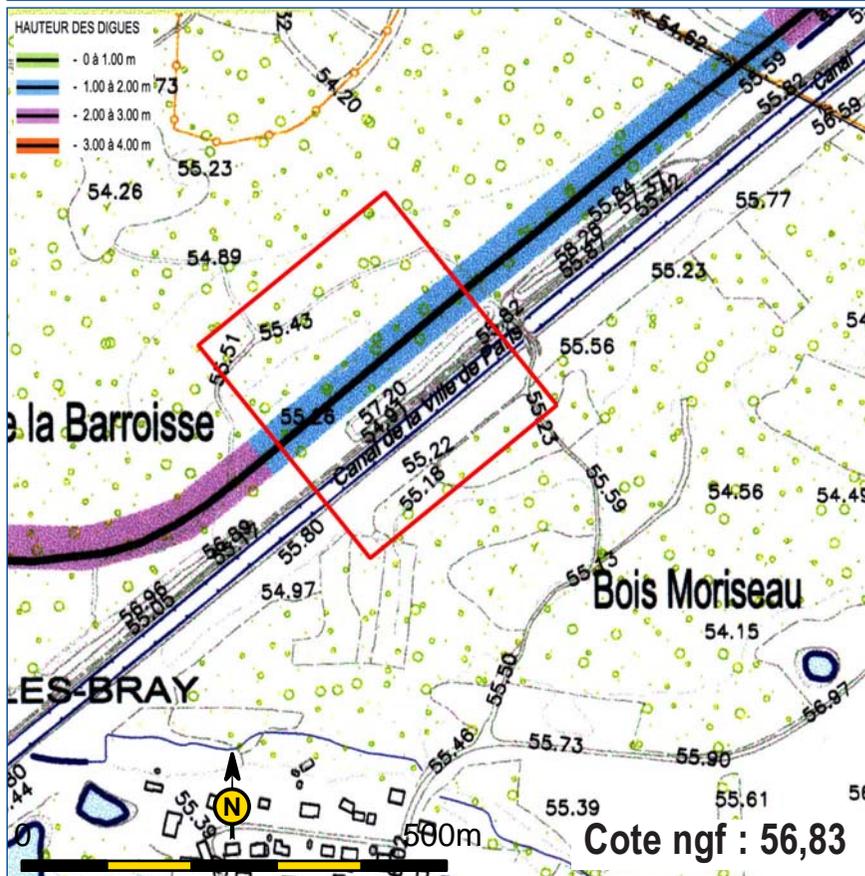
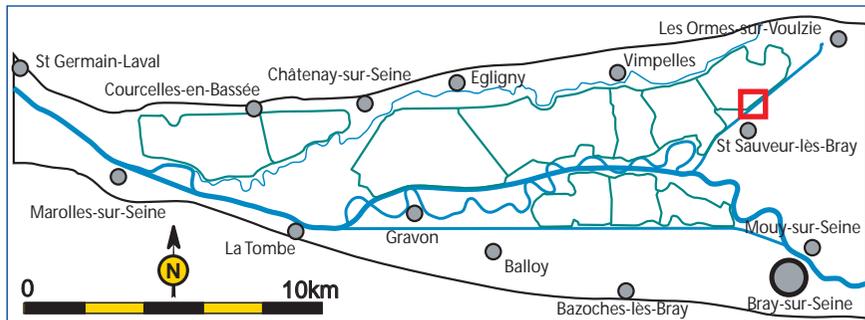
Localisation des 21 sites à étudier . . . . .	140
L'accompagnement du canal de la Seine à la Voulzie. Site C1.2 . . . . .	141
Franchir l'axe routier de la RD 213 de Bray à Donnemarie. Site C1.3 . . . . .	146
Les terres de Volangis. Site C1.4 . . . . .	155
Intégrer les ouvrages près du méandre de la Grande Bosse. Site C2.1 . . . . .	160
Interface de Vimpelles et du projet. Site C3.1 . . . . .	167
La Grande Pâturage près de la Vieille Seine. Site C3.2 . . . . .	178
La halte nautique de Vimpelles-Balloy. Site C4.1 . . . . .	184
Franchir la Seine à Balloy. Site C4.2 . . . . .	191
Interface d'Egligny et du projet. Site C4.3 . . . . .	197
Talus digue intermédiaire au Chacelard. Site C4.4 . . . . .	203
Pompe et vanne de vidange du secteur des Grands Etangs. Site C5.1 . . . . .	210
Interface de Châtenay et du projet. Site C5.2 . . . . .	216
Extrémité Sud-Ouest du secteur des Grands Etangs. Site C5.3 . . . . .	221
Interface de Bray et du projet. Site C6.1 . . . . .	228
Le site des Dix Arpents. Site C8.1 . . . . .	235

Interface entre Châtenay et le projet sur le site des Gravieres. Site C9.1 . . . . .	241
Passer entre l'Auxence et un plan d'eau. Site C9.2 . . . . .	248
La ferme de la Muette. Site C9.3 . . . . .	258
Le site de la Grande Ferme. Site C9.5 . . . . .	265
Le carrefour RD 18 - RD 29. Site C9.6 . . . . .	274
Interface entre Marolles et le projet. Site C9.7 . . . . .	280

# Localisation des 21 sites à étudier



# L'accompagnement du canal de la Seine à la Voulzie. Site C1.2

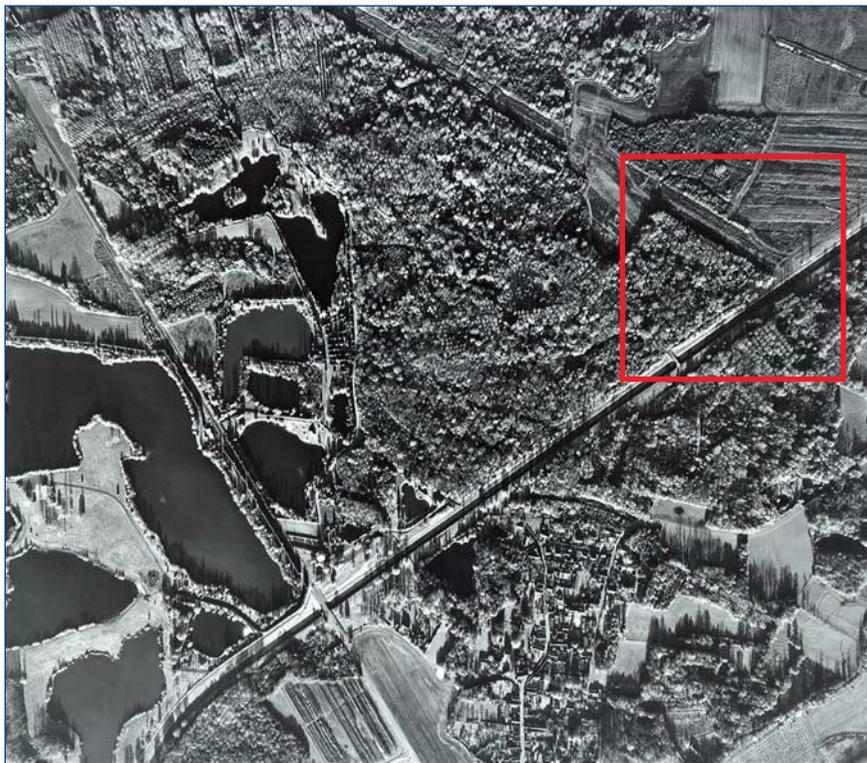
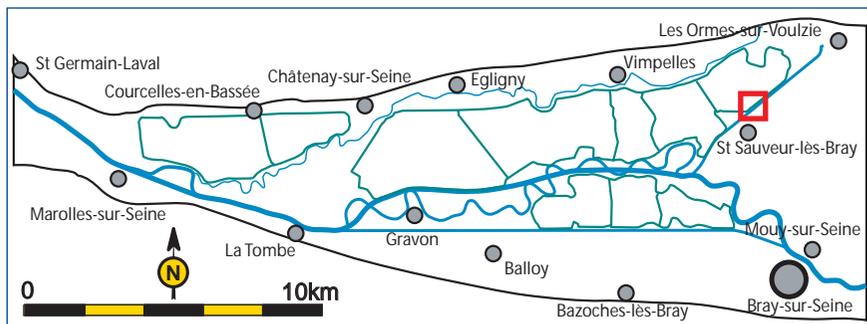


- Mitoyenneté sur une grande largeur avec le canal.
- Existence d'un talus de déblais du canal le long de la voie d'eau.
- Franchissements de la digue et du canal par les animaux.
- Environnement boisé et prairie. Espace profond et ouvert.
- Hauteur moyenne de la digue de 2m à 3m.



⇒ Perception localisée répétitive le long du canal.

## Substituer un talus par un autre. Site C1.2



La proposition est de remplacer les déblais du canal, stockés sur le côté, par l'ouvrage talus-digue.

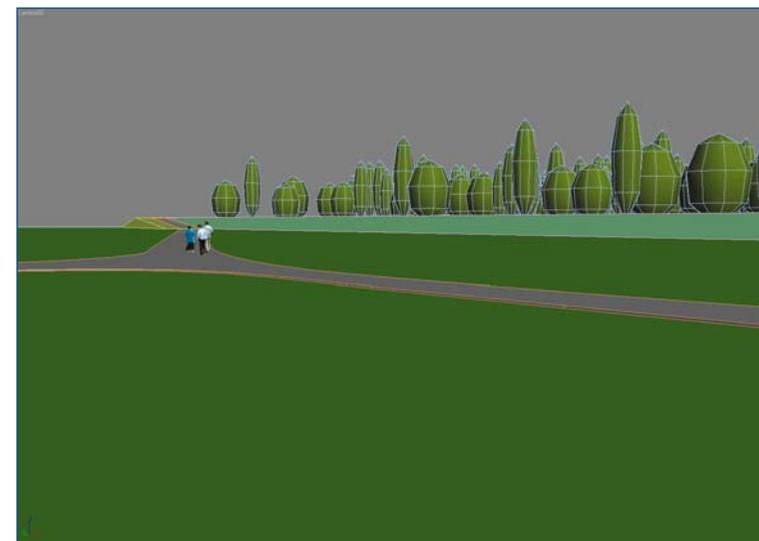
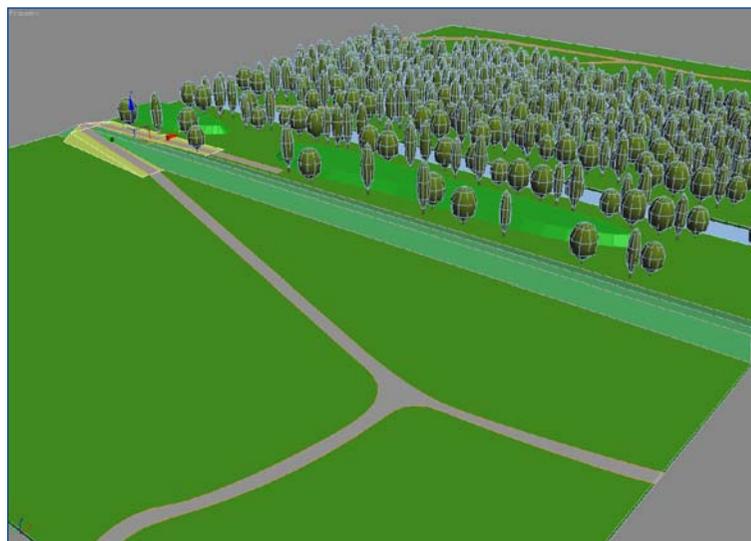
Le fait d'amener les matériaux des talus en camion permet d'exporter les déblais par les mêmes camions.

Le talus est cependant plus large et un peu plus haut que le déblai.

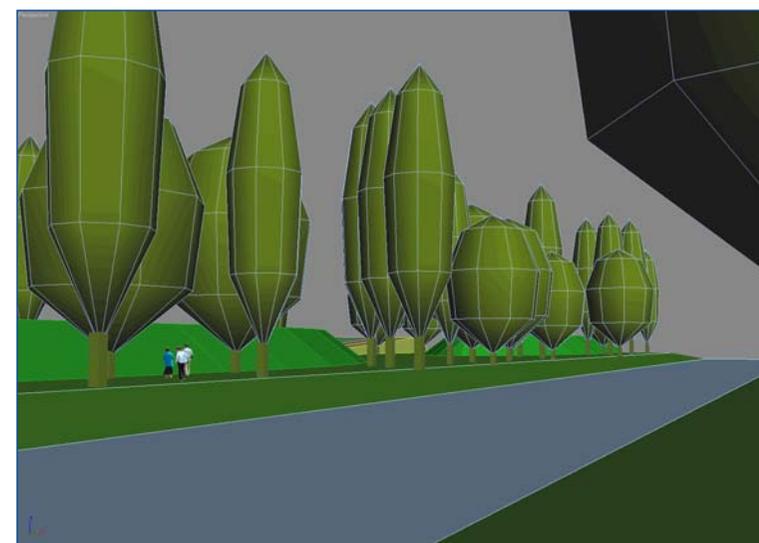
Des passerelles protégées assurent régulièrement les franchissements du canal pour la faune et les promeneurs à partir de la crête du talus.

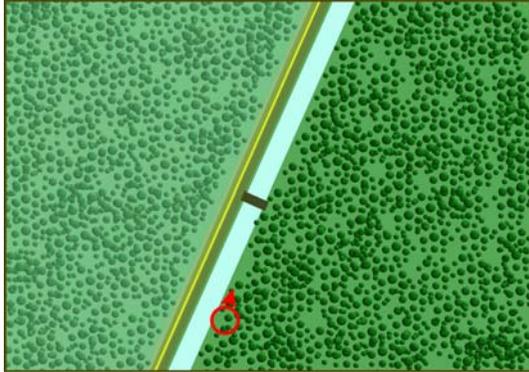


Localisation de la prise de vue dans le plan projeté



**La crête du talus offre un itinéraire reliant facilement les Ormes à Saint Sauveur pour les piétons et les cyclistes.**

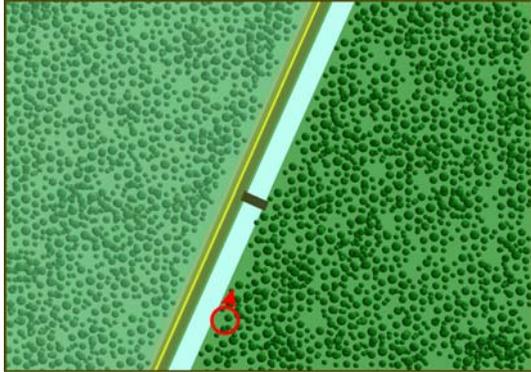




Localisation de la prise de vue dans le plan projeté



# Etat futur avec l'ouvrage réalisé. Site C1.2

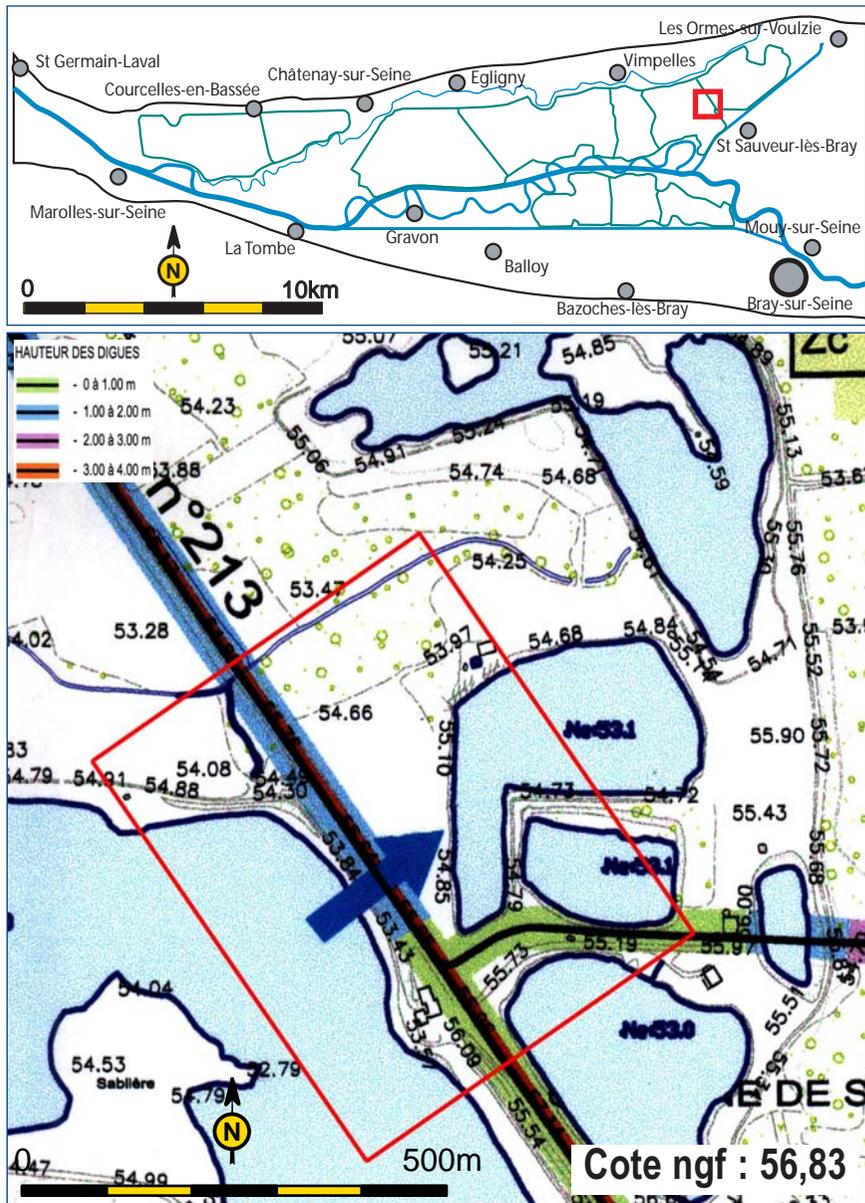


Localisation de la prise de vue dans le plan projeté

**Les arbres sont plantés dans des pots**



# Franchir l'axe routier de la RD 213 de Bray à Donnemarie. Site C1.3



- Axe structurant du Pays Bassée-Montois.
- Voie départementale implantée sur la digue mise hors inondation.  
Franchissement par les eaux de surstockage au remplissage et la vidange avec un passage sous chaussée.
- Passage important d'animaux à sécuriser.  
Carrefour de talus - digue en T.  
Proximité de part et d'autre de plans d'eau.
- Faible hauteur de la digue 1m.



⇒ Perception d'une séquence large répétitive : 600 m.

[Retour au sommaire](#)

[Ch1](#) [Ch2](#) [Ch3](#) [Ch4](#) [Ch5](#) [Ch6](#) [<](#) [>](#)

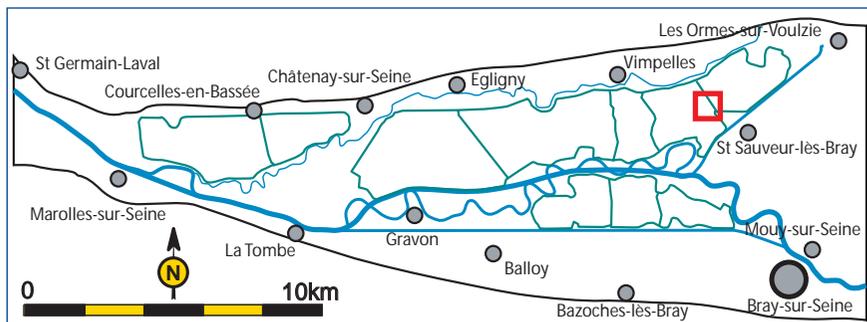
Etude paysagère d'insertion et de valorisation des ouvrages

Etude globale  
pour  
l'aménagement de la Bassée  
[www.la-bassee.com](http://www.la-bassee.com)

RappCH6  
Nov 2004  
Studio Nemo

146

# Tenir hors d'eau l'axe routier de Bray à Donnemarie. Site C1.3



Deux solutions sont possibles :

- La route départementale est surélevée. La surélévation élargit de beaucoup l'emprise de la route. Les bureaux existants sont alors entourés d'un talus. L'accès aux bureaux des Sablières de Saint Sauveur, en contrebas, est conservé avec une rampe.
- La voie est protégée par la construction de deux murs. L'emprise de la RD est inchangée. L'aspect et la hauteur des murs sont ceux d'une clôture. Un talutage périphérique protège les bureaux des sablières. Leur accessibilité est inchangée.

# La RD 213, l'axe structurant du Pays Bassée Montois



[Retour au sommaire](#)

[Ch1](#) [Ch2](#) [Ch3](#) [Ch4](#) [Ch5](#) [Ch6](#) [<](#) [>](#)

Etude paysagère d'insertion et de valorisation des ouvrages

Etude globale  
pour  
l'aménagement de la Bassée  
[www.la-bassee.com](http://www.la-bassee.com)

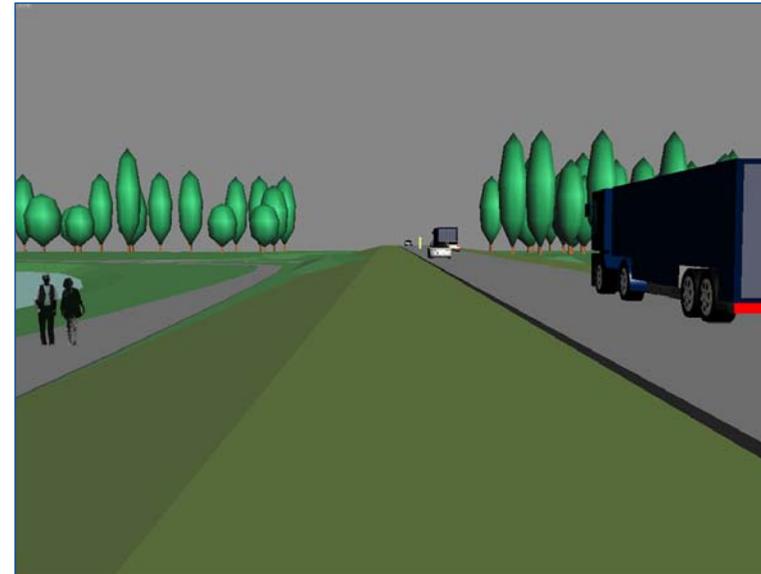
RappCH6  
Nov 2004  
Studio Nemo

148

# Etude préalable présentée en mairie. Site C1.3



Localisation de la prise de vue dans le plan projeté



**La solution de protéger la voie avec des murs latéraux évite d'élargir l'emprise de la RD.**



Localisation de la prise de vue dans le plan projeté



# Etat futur avec l'ouvrage réalisé. Solution voie surélevée. Site C1.3



Localisation de la prise de vue dans le plan projeté



# Etat futur avec l'ouvrage en fonctionnement. Voie surélevée. Site C1.3



Localisation de la prise de vue dans le plan projeté

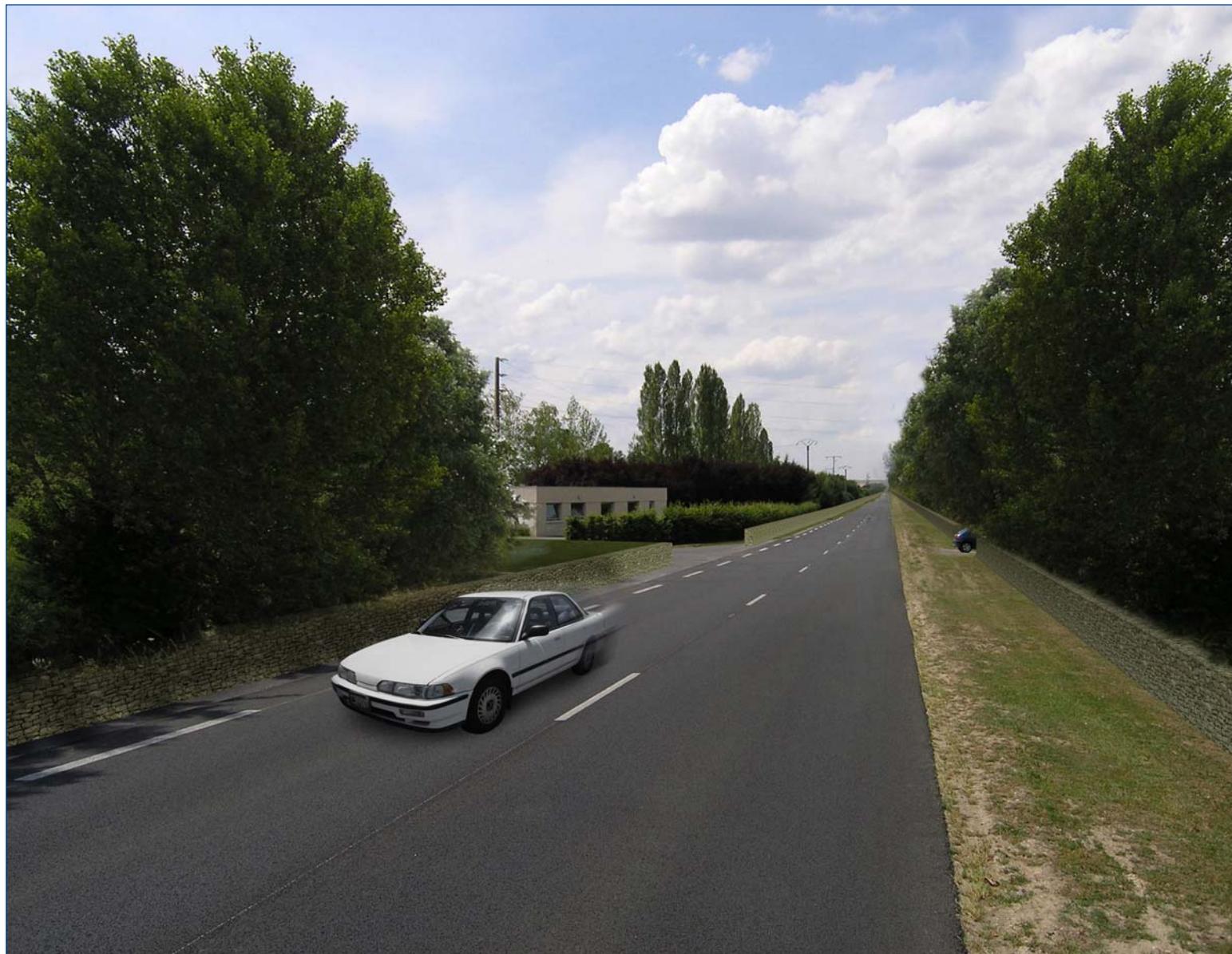


# Etat futur avec l'ouvrage réalisé - Solution murs latéraux. Site C1.3



Localisation de la prise de vue dans le plan projeté

**La solution murs ne doit pas être généralisée en raison des passages d'animaux et des ouvertures de paysage souhaitées**



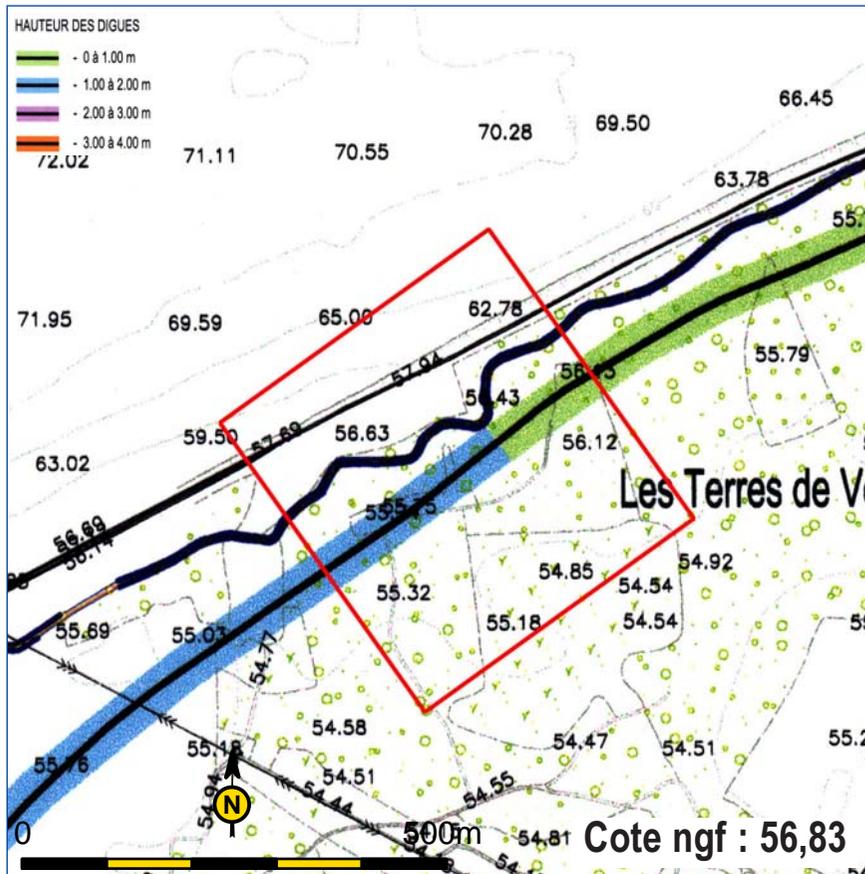
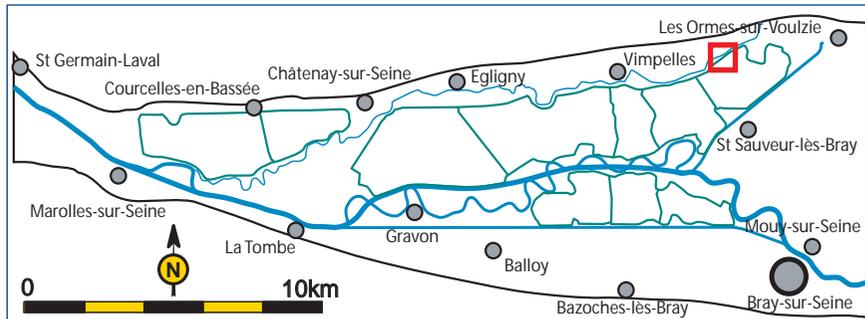
# Etat futur avec ouvrage en fonctionnement - Murs latéraux. Site C1.3



Localisation de la prise de vue dans le plan projeté



# Les terres de Volangis. Site C1.4



- Passage d'animaux en cas de surstockage.
- Proximité de l'Auxence.
- Proximité des voies ferrées.
- Caractère boisé du secteur.
- Faible hauteur de la digue à 1m.



⇒ Perception localisée mais répétitive : 150m.

[Retour au sommaire](#)

[Ch1](#) [Ch2](#) [Ch3](#) [Ch4](#) [Ch5](#) [Ch6](#) [<](#) [>](#)

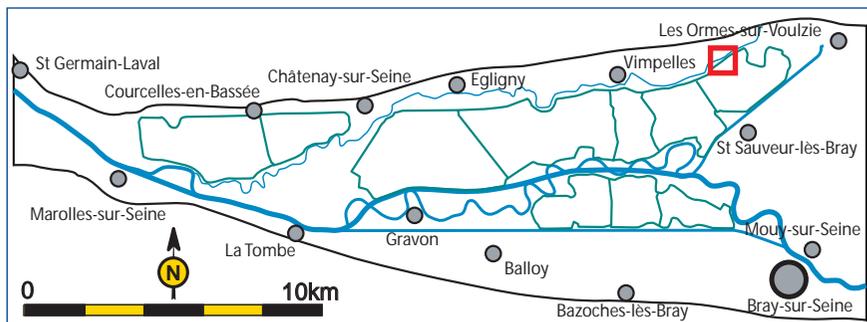
Etude paysagère d'insertion et de valorisation des ouvrages

Etude globale  
pour  
l'aménagement de la Bassée  
[www.la-bassee.com](http://www.la-bassee.com)

RappCH6  
Nov 2004  
Studio Nemo

155

## Une solution simple et discrete. Site C1.4

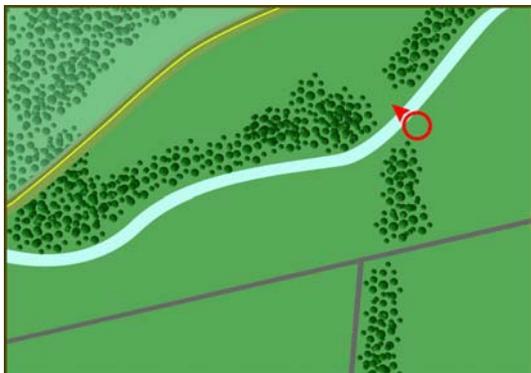


Le talus est implanté en lisière du petit bois. Il se confond avec les boisements de l'arrière plan. Cette situation se répète à de nombreux endroits de l'ouvrage hydraulique.

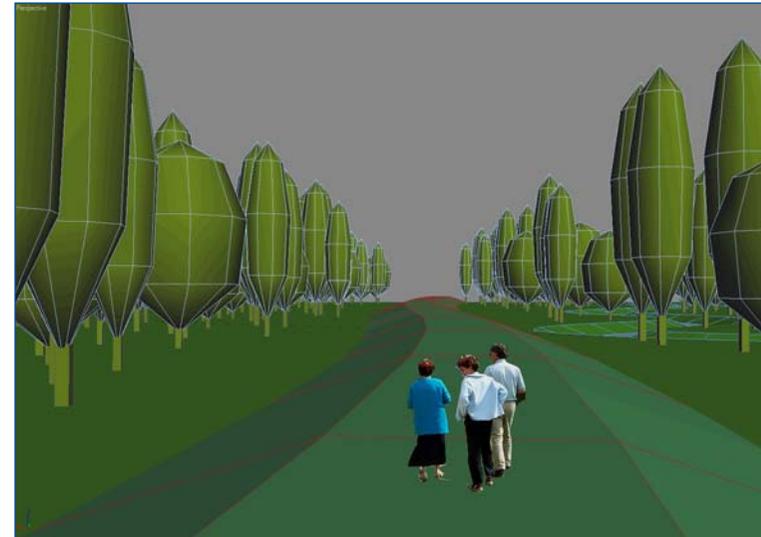
Le talus accueille une voie verte sur sa crête et s'éloigne des racines des arbres.

La faible hauteur du talus lui confère cependant un intérêt pour la promenade, même si les perspectives sont basses.

# Etude préalable présentée en mairie. Site C1.4



Localisation de la prise de vue dans le plan projeté



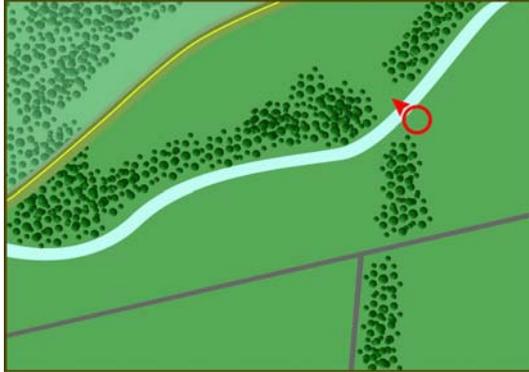
**La difficulté due à l'étroitesse du site, entre voie ferrée et rivière, est atténuée par la faible hauteur du talus.**



Localisation de la prise de vue dans le plan projeté



# Etat futur avec l'ouvrage réalisé. Site C1.4

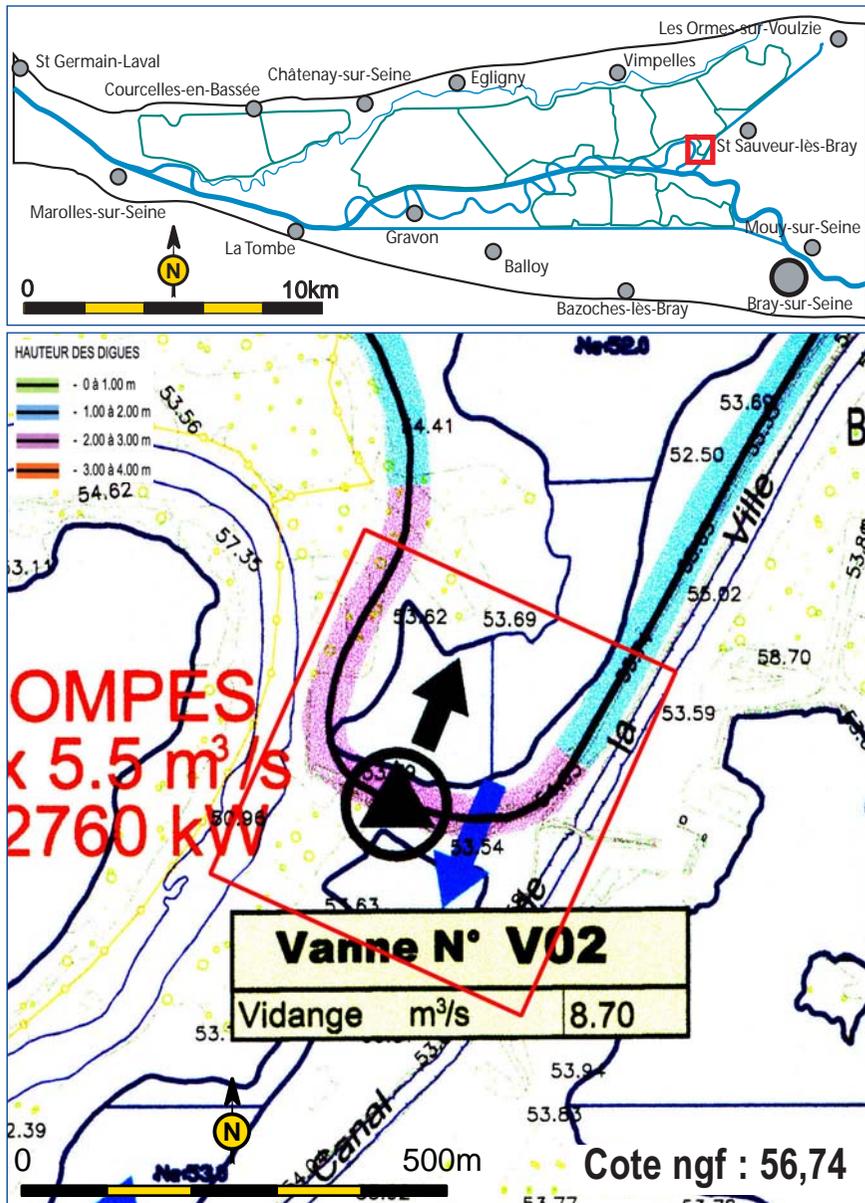


Localisation de la prise de vue dans le plan projeté

**L'ouvrage est tout au fond presque pas visible**



# Intégrer les ouvrages près du méandre de la Grande Bosse. Site C2.1

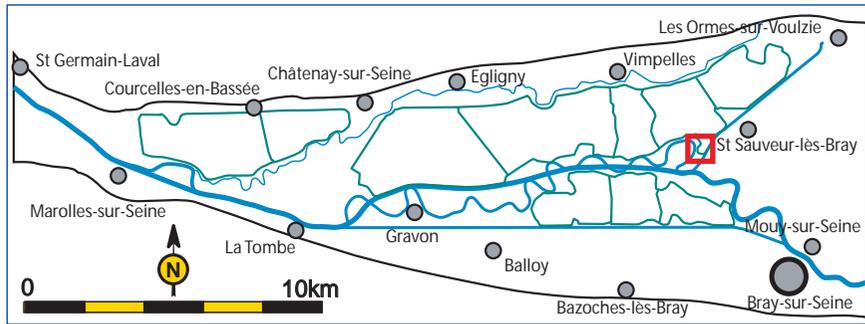


- Une pompe et vanne de vidange s'implantent dans un site remarquable.
- Proximité du Canal de la Seine à la Voulzie. Proximité du méandre de la Grande Bosse. Plans d'eau de part et d'autre, dont un pour le remplissage et la vidange de la réserve.
- Hypothèse d'itinéraire de maillage vélos et piétons avec rampes d'accès. Implantation en boucle amphithéâtre intéressante.
- Hauteur moyenne de la digue à 2m.



⇒ Perception localisée exceptionnelle 300m.

# Accéder à l'ouvrage de pompage de la Grande Bosse. Site C2.1



Le long du canal de la Voulzie, un cheminement surélevé conduit au délaissé de la Grande Bosse et à l'ouvrage de pompage.

Un marchepied pour les pêcheurs accompagne le talus du côté plan d'eau.



# La Grande Bosse, un délaissé de Seine remarquable.



[Retour au sommaire](#)

[Ch1](#) [Ch2](#) [Ch3](#) [Ch4](#) [Ch5](#) [Ch6](#) [<](#) [>](#)

Etude paysagère d'insertion et de valorisation des ouvrages

Etude globale  
pour  
l'aménagement de la Bassée  
[www.la-bassee.com](http://www.la-bassee.com)

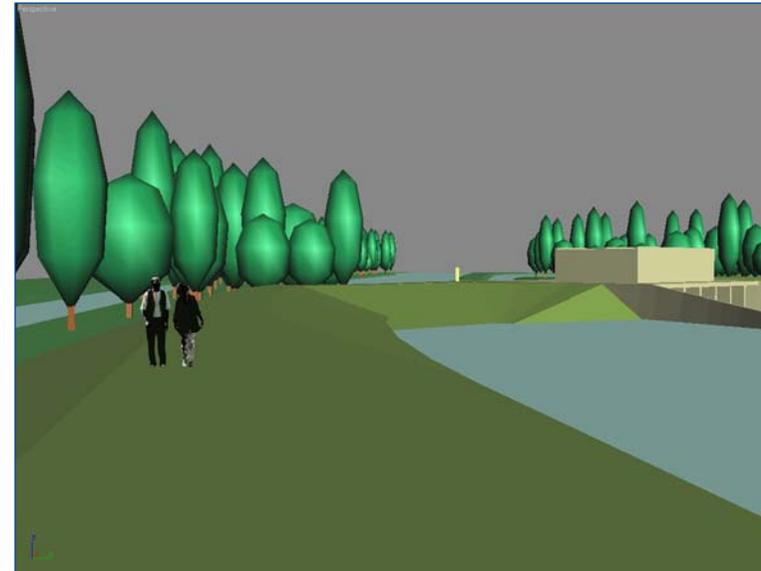
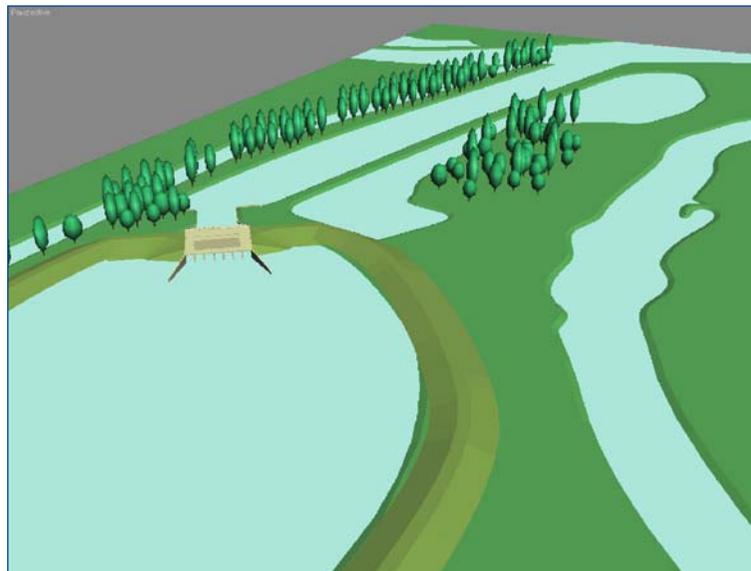
RappCH6  
Nov 2004  
Studio Nemo

162

# Etude préalable présentée en mairie. Site C2.1



Localisation de la prise de vue dans le plan projeté



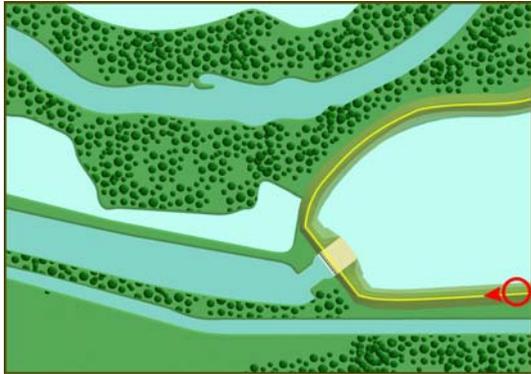
**Le plan d'eau qui relie les pompes à la Seine est traité comme un plan d'eau très géométrique.**



Localisation de la prise de vue dans le plan projeté



# Etat futur avec l'ouvrage réalisé. Site C2.1



Localisation de la prise de  
vue dans le plan projeté

**Même les réseaux  
sont supprimés...**



# Etat futur avec l'ouvrage en fonctionnement. Site C2.1



Localisation de la prise de vue dans le plan projeté

